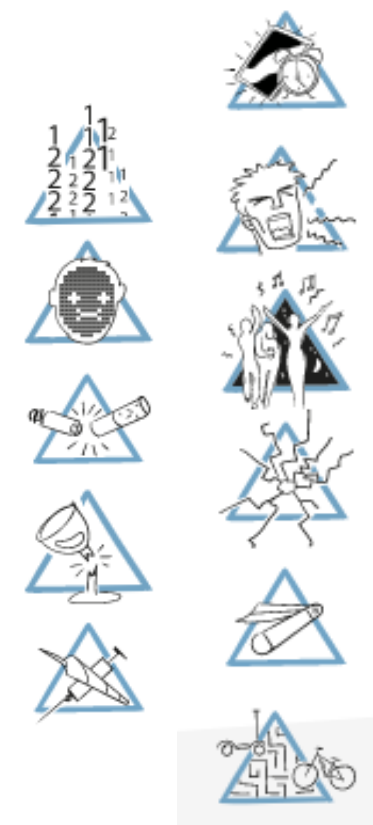


Soirée d'information aux parents Conseils régionaux de prévention et de Sécurité (CRPS)





Que sont les CRPS ?

Pourquoi une soirée avec les parents ?



**RESTE COOL
SOIS PRUDENT**

Contact

Vidéos



FLYERS

L'essentiel

Chercher de l'aide

CRPS

Près de chez vous



RESTE COOL, SOIS PRUDENT

Parfois, les jeunes et leurs parents sont confrontés à des questions ou à des soucis, notamment en lien avec internet et les réseaux sociaux, le (cyber)harcèlement, les addictions, la vie en société ou la criminalité.

Ce portail, créé sous l'impulsion des Conseils régionaux de prévention et de sécurité (CRPS) du canton de Vaud, souhaite ainsi donner aux jeunes et à leurs parents quelques éléments de réponse à ces diverses problématiques, notamment en matière de lois, mais aussi les renvoyer vers d'autres interlocuteur-ric-e-s spécialisé-e-s dans chacune d'entre elles.

INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

Rappel de la loi

Pornographie et sexting

E-réputation et estime de soi

**Comment protéger mon enfant des dangers
d'internet et des réseaux sociaux ?**



(CYBER)HARCÈLEMENT

Harcèlement et cyberharcèlement... Qu'est-ce que c'est ?

Définitions et rappel de la loi

Comment savoir si mon enfant est harcelé.e ?



TABAC



Différentes formes de produits de tabac

Rappel de la loi et des dangers de cette consommation

La problématique des puffs

Pourquoi est-ce que les jeunes fument ?

À quel âge leur consommation commence-t-elle ?

Pourquoi les jeunes sont plus vulnérables face à cette consommation ?

ALCOOL

Les risques les plus importants sont les risques dits « ponctuels » !

Vente légale à partir de 16 ans : boissons fermentées (vin, bière, cidre)

Vente légale à partir de 18 ans : boissons distillées (alcools forts, alcopops)

Pourquoi est-ce que les jeunes boivent autant ?

À partir de quand parle-t-on de dépendance ?

À quel âge et comment leur parler d'alcool ?



DROGUES

Risques pour la santé mentale et physique

Produits issus du cannabis, cocaïne et dérivés, opiacés, amphétamines, substances hallucinogènes, certains médicaments.

La vente ET la remise de cannabis légal reste interdite aux mineur.e.s dans le canton de Vaud !

Pourquoi les jeunes consomment des drogues ?

Comment savoir si mon enfant en consomme ? Et comment réagir ?



ECRANS

Usage conscient et responsable, avec un accompagnement adapté

Nouer le dialogue

Fixer des règles

Informier et sensibiliser

Quel appareil électronique pour quel âge ?



INCIVILITÉS

Les mineur.e.s sont soumis.e.s aux mêmes règles que les adultes !

Troubles à la tranquillité et l'ordre public : tapage, cracher, uriner, jeter des débris sur le sol...

Dommages à la propriété : graffitis, bris de fenêtre, lancer des œufs sur une façade...

CE N'EST PAS GRAVE,
LE LENDEMAIN TOUT
EST DE NOUVEAU PROPRE !

Que se passe-t-il si mon enfant laisse des détritrus sur la plage après une fête ?



SORTIES NOCTURNES

Moins de 12 ans :

- Pas d'établissements publics sans être accompagné.e !

Moins de 16 ans :

- Pas de sortie seul.e après 20h !
- Pas de salon de jeux ou de cybercafé seul.e

Moins de 18 ans :

- Pas de sortie seul.e après 22h !
- Pas de boîtes de nuit/dancings/night-clubs, même accompagné.e !

Est-ce que je peux décider de l'âge auquel mon enfant va au cinéma ?



À Lausanne, les âges et heures de sortie sont légèrement différent.e.s du reste du canton...

INFRACTIONS

Si un.e mineur.e est victime d'infractions, il est important d'en parler, et de prendre ses déclarations au sérieux.



Dommages à la propriété

Vol

Agressions, injures, menaces graves

Tout acte d'ordre sexuel sans consentement

**Mon enfant a été victime d'une infraction, que faire ?
Comment déposer plainte ?**

ARMES

Quelques armes interdites aux mineur.e.s :

- Armes à feu
- Armes factices, d'alarme, ou soft air
- Couteaux, poignards
- Engins conçus pour blesser (matraques, poings américains, nunchakus...)
- Appareils à électrochocs et certains sprays

Que faire si mon enfant a des armes, ou me dit que quelqu'un en a ?

Puis-je offrir un pistolet à billes à mon enfant ?



RÈGLES DE CIRCULATION

Règles de circulation

Vélos classiques

Gyropodes/segways

Vélos électriques et vélomoteurs

Trottinettes, rollers, skateboards

Autres engins électriques



**À partir de quel âge mon enfant peut rouler seul.e à vélo ?
Quelle est la vitesse maximale autorisée pour une
trottinette électrique ou un gyropode?**

À vous de jouer !

<https://sois-prudent.ch/>

